



Le concept se nomme « Blocs 2S Energy ». Porté depuis 2007 par une PME de Cravant (35 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros), il pourrait révolutionner le monde de la construction face aux enjeux du développement durable, l'une des grandes priorités de demain pour ce secteur corporatiste. Son auteur, Patrick Ceschin, dirigeant d'une société familiale apparue en 1936, y croit comme dur comme du fer. Deux années de recherche auront permis aux ingénieurs du bureau d'étude d'élaborer plus qu'un simple prototype : une véritable méthodologie de bâti ayant déjà fait ses preuves sur le terrain local. Distingué lors de la récente édition des RIDY 2011 (Rencontres industrielles départementales de l'Yonne), Patrick Ceschin, chef d'entreprise dynamique, n'en est plus ni à son premier coup de cœur ni à son coup d'essai en matière d'innovation. Il y a une décennie de cela, il recevait déjà une honorifique récompense nationale pour un aménagement particulier à bord d'une camionnette transportant ses collaborateurs, afin d'accroître leur confort, leur sécurité et leur hygiène.



Aujourd'hui, même s'il conserve toujours sa dose de timidité, notre homme réitère l'expérience, s'attaquant à un dossier encore plus complexe qui devrait dès sa commercialisation bouleverser l'univers très technique du BTP. Qu'est-ce que le « Bloc 2S Energy » ? « Ce concept à base de béton recyclé se destine à l'édification de parois de soutènement et de stockage de l'énergie, explique-t-il, matériau géothermique par essence, le béton utilisé pour ces parois peut mesurer de 60 cm X 60 cm et aller

jusqu'à 2,40 m de longueur. La paroi faite de ces blocs 2S peut atteindre jusqu'à 6 mètres de hauteur. In fine, nous donnons donc naissance à un puits climatique, accumulateur d'énergie. A l'instar des fameux puits canadiens qui rencontrent un succès considérable dans les pays nordiques et sur le continent nord-américain d'où leur appellation identitaire, mais encore très peu développé sur le territoire français...». Sauf ceux qui connaissent un relatif succès d'estime mais qui sont conçus à base de PVC. Or, Patrick Ceschin souhaite profiter des valeurs calorifiques de ces blocs de béton pour imposer ce matériau vers la démocratisation de ces fameux puits en France. S'appuyant sur les analyses expérimentales d'un cabinet de consulting extérieur, Cybertechnologies (45), l'entrepreneur n'hésite pas à se lancer alors dans cette folle quête du Graal si particulière. Pendant deux exercices, tout en faisant tourner la boutique (l'entreprise Ceschin jouit d'une excellente notoriété dans le domaine de la maçonnerie, le génie civil et la restauration d'ouvrages d'art), il bénéficie des avances remboursables d'OSEO et de Bourgogne Innovation afin de parfaire techniquement son projet. Un budget de 150 000 euros est même alloué pour assurer les différentes phases de test de ces fameux blocs en béton. Dévoilé en avant-première aux RIDY 2011, le concept « Bloc 2S Energy » reçoit les honneurs du jury. Avant que la seconde étape ne s'enchaîne. Vers une orbite européenne ?



Les résultats des tests calorifiques ne seront connus de manière définitive qu'au printemps 2012. Mais, sans trop extrapoler, il se corrobore déjà que les gains d'économie d'énergie devraient être équivalents à ceux des systèmes PVC. D'où ce commentaire pertinent de Patrick Ceschin : « la véritable différence entre bloc béton et PVC se situe plutôt ailleurs, dans leur protocole d'enfouissement. Lors de leur pose sur un chantier, les systèmes PVC sont enfouis très profondément sous la terre déstabilisant ainsi la nature du terrain. Cela nécessite beaucoup plus de

surface foncière que pour la pose des blocs béton...». La SA de Cravant a recruté il y a peu un jeune ingénieur climaticien. Son rôle sera de peaufiner la stratégie de conquête de l'entreprise via le montage d'études techniques approfondies au profit de la clientèle potentielle. L'apport d'un logiciel spécifique l'aidera dans sa mission. Désormais, Patrick Ceschin sait qu'il doit convaincre avant de vendre si possible au cours du premier semestre 2012 ce système novateur. Une course contre la montre articulée autour d'un véritable travail de lobbying commencera au cours de ces prochaines semaines. Travail auquel est partie prenante la Chambre de commerce et d'industrie de Bourgogne, encline à apporter sa pierre à la construction de cet édifice très prometteur. Des contacts judicieux avec des chefs de laboratoire au Luxembourg viennent de prendre forme. Le bloc béton subira encore une nouvelle série de tests ces jours-ci avant sans doute de connaître un destin hors du commun qui pourrait peut-être placer l'entreprise Ceschin sur une orbite européenne ?